

Epreuve de procédure pénale

Traitez le cas pratique suivant :

Le commissariat de police central de Toulon est avisé par appel téléphonique le 20 Mars 2007 à 20 heures de l'existence de violences présumées au 3 de la rue Boileau par des voisins de palier ; ceux-ci signalent avoir entendu des cris terrifiants et des bribes de dispute d'une rare intensité suivies d'un bruit de chute. Ils précisent que ce type de scènes est fréquent, mais paraît encore plus intense aujourd'hui.

Roger Loeil ,officier de police de permanence, accompagné de Michèle Bon (APJ) se transportent immédiatement sur les lieux.

Ils trouvent la porte de l'appartement indiqué ouverte. Une jeune femme blessée git inanimée dans le hall d'entrée et ses trois jeunes enfants sont trouvés prostrés dans une chambre.

- I- Dans quel cadre juridique interviennent les policiers ?
- II- L'intrusion des fonctionnaires de police au domicile signalé sera contestée par la suite comme constitutive d'une perquisition illégale. Qu'en pensez-vous ?
- III- Les policiers peuvent-ils procéder à la saisie d'un couteau ensanglanté trouvé à proximité du corps de la victime ?
- IV- Peuvent-ils contrôler l'identité des voisins attroupés sur le palier ?
- V- Peuvent-ils leur imposer de rester à la disposition de la police pour les besoins de l'enquête ?
- VI- Indiquez les moyens ouverts au parquet pour retrouver l'auteur présumé des violences familiales constatées.
- VII- Finalement appréhendé à la frontière italienne, le père de famille suspecté s'avère être de nationalité hongroise. Il s'exprime très difficilement en français. Indiquez les incidences de cette spécificité sur le déroulement régulier de sa garde à vue.
- VIII- Le parquet peut-il décider de classer sans suite l'affaire ? Votre réponse serait-elle identique si la victime refusait de retirer sa plainte ?
- IX- Imaginez qu'une information ait été ouverte dans cette affaire. Le juge d'instruction, saisi pour violences aggravées par réquisitoire introductif

commence à soupçonner l'existence d'un réseau pédophile organisé au domicile des époux. Peut-il charger Roger Loeil d'aller saisir le disque dur de l'ordinateur familial pour vérifier son intuition ?

X- L'association « SOS femmes battues » souhaite se constituer partie civile dans cette affaire. Pensez-vous que cette faculté lui soit offerte ?